Avis d'Appel d'offres National (AAON)

Agence Nationale de Recherches Géologiques et du Patrimoine Minier (ANARPAM)

(AAON) N° 03/ CPMP/MPME/ANARPAM/ 2022

1. L'Agence Nationale de Recherches Géologiques et du Patrimoine Minier (ANARPAM) a obtenu, dans le cadre de son budget 2022, des fonds afin de financer son plan d'actions et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements dus au titre du Marché : **Acquisition d'une Fusion Plombeuse.**

2. L'Agence Nationale de Recherches Géologiques et du Patrimoine Minier (ANARPAM) sollicite à travers le présent avis appel d'offres, des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **l'Acquisition d'une Fusion Plombeuse** conformément aux spécifications contenues dans le Cahier des Clauses Techniques.

3. Le délai de livraison ne doit pas dépasser **120 jours.**

4. Le dossier d'appel d'offres peut être consulté gratuitement **aux adresses 1 et 2 citées ci-dessous**.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'ANARPAM et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres **aux adresses numéro 1 et 2** mentionnées ci-dessous de 9 heures à 16 heures du Lundi au Jeudi et de 9H à 12 H le Vendredi.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres contre le paiement non remboursable au trésor public uniquement de la somme de **Quatre Mille (4 000) ouguiya**. **ou son l'équivalent en toute autre monnaie librement convertible**

7. Les offres devront être soumises à l'adresse numéro 2 ci-dessous au plus tard le **01/09/2022 à 12 heures 00 mn TU.** La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

   Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture des plis à l'adresse numéro 2 mentionnée ci-dessous le **01/09/2022 à 12 heures 00 mn TU.**

8. Les offres doivent demeurer valides pour une durée de **90 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Les offres doivent comprendre « une garantie d'offre » délivrée par une banque de la place ou une banque étrangère qui est représentée par une banque locale d'un montant de : **Quatre Vingt Dix Mille (90.000) Ouguiyas ou son équivalent en toutes autres monnaies librement convertibles.**

10. La durée de validité de la garantie de l'offre doit être de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

- **Adresse N°1 :**

Agence Nationale de Recherches Géologiques et du Patrimoine Minier (ANARPAM)

Zone Administrative ; Nouakchott-Ksar BP 654 ; Tel 45 29 00 73 ; 22 85 93 63

- **Adresse N°2**

La Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie, Tevragh- Zeina Ilot K extension lot n° 768 sur la route qui méne à l'hôtel CASA BLU »

Fait à Nouakchott, le 10/08/2022

Le Directeur Général de l'ANARPAM par intérim

Abdallahi Ahmedou Bellaf

Chargé de Mission

RIM NOUAKCHOTT AGENCE NATIONALE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET DU PATRIMOINE MINIER